

LE MAGAZINE

→ janvier 2004
N° 31 - 2 €

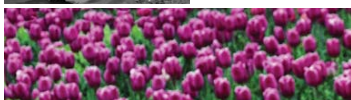
Orsay

Bonne
année !

Commune d'ORSAY

- intercommunalité : le développement économique
- la carte du ramassage des ordures ménagères
- le plan de déplacements école
- les travaux dans vos rues

- 3 → **ÉDITO**
- 4 → **INTERCOMMUNALITÉ**
Dossier : le développement économique
- 6 → **PORTRAIT**
Denis Le Bihan, chercheur
au service Frédéric Joliot d'Orsay
- 7 → **CAHIER DES SCIENCES**
Le musée d'Optométrie
Le festival international du film scientifique
Risques cardio-vasculaires :
la prévention à Orsay
- 9 → **VIVRE À ORSAY**
Zoom sur... Clic-Clac Gosses
Commerces, entreprises, emploi
Un nouveau lieutenant de Police à Orsay
Orsay à l'honneur
Le recensement partiel de 2004
- 12 → **ENVIRONNEMENT**
Ramassage des ordures ménagères :
la carte par secteurs
- 14 → **RETOUR SUR IMAGES**
- 16 → **VIE MUNICIPALE**
Les travaux dans vos rues
La parole à...
Enfants : le Plan de déplacements école
Décisions du Conseil municipal
État-civil
Permis de construire
- 23 → **NUMÉROS UTILES**
- 24 → **AGENDA**



bonne
année 2004 !



Madame, Monsieur,
Chers Orcéens,

Que 2004 vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé, prospérité et réussite.

2004 sera l'année, pour nous Français et Européens, d'un nouvel élargissement de l'Union Européenne avec l'entrée de 10 nouveaux pays membres, majoritairement issus de l'ancien bloc soviétique et décidés ainsi à tourner définitivement la page d'une histoire sombre.

Localement, il a aussi beaucoup été question d'élargir (ou non) le périmètre de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay (CAPS) à laquelle Orsay appartient depuis tout juste un an.

En fait, seule Gometz-le-Châtel devrait y entrer au premier janvier ; les trois villes composant la zone d'activités de Courtaboeuf (Villebon, Villejust et Les Ulis) ayant des opinions divergentes à ce sujet.

Par ailleurs, vous constaterez que la Commune poursuit son programme d'entretien et de travaux dans les écoles et dans les rues.

Enfin, vous découvrirez le programme festif et culturel du trimestre, qui s'annonce bien rempli !

Bonne Année !

Votre Maire et l'équipe municipale

Le développement économique du territoire passera par la **Communauté d'Agglomération**

Par délibération du 4 décembre 2003, le Conseil de la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay a défini son premier intérêt communautaire : le développement économique.

Qu'est ce que l'intérêt communautaire ?

L'intercommunalité, c'est la mise en commun d'actions ou/et d'équipements communaux. Ce sont les conseils municipaux de chaque commune qui décident des équipements qui feront ou non l'objet d'un transfert à la communauté d'agglomération. La CAPS au travers de son projet de territoire et pour protéger les intérêts communaux a décidé que rien ne se ferait sans le consentement des villes concernées. Dès lors, chaque transfert doit se comprendre comme un consentement autorisé par les conseils municipaux pour que la substitution s'établisse.

La communauté d'agglomération du plateau de Saclay est un établissement public dont le conseil communautaire est composé de délégués des 9 communes membres. De par ses statuts la CAPS possède des compétences obligatoires et optionnelles (voir les graphiques) qui, une fois qu'elles ont fait l'objet d'une définition par les représentants des communes membres, deviennent des compétences intercommunales alors qu'auparavant, elles étaient strictement communales.

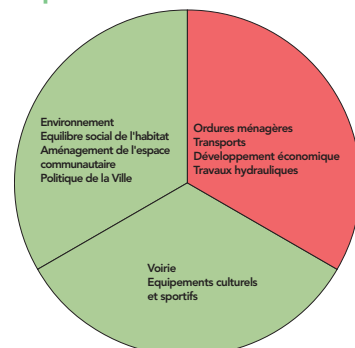
L'intérêt communautaire en matière de voirie par exemple consisterait à choisir parmi les voies communales, celles qui pourraient être intercommunales parce qu'elles relieraient au moins deux communes de la CAPS. Ainsi l'entretien et la gestion d'une voie devenue intercommunale commencerait dans une commune pour se finir dans une autre, en prenant bien soin d'avoir d'une ville à l'autre le même revêtement de chaussée, les mêmes candélabres, potelets de sécurité, etc. L'étude de voiries intercommunales n'a, pour le moment, pas encore été abordé par la CAPS.

En revanche, et tout comme elle l'avait fait pour le traitement et la collecte des ordures ménagères, les transports et les travaux hydrauliques, le développement économique rejoint dès le 1^{er} janvier 2004 ces compétences déjà transférées au sein de l'espace communautaire.

Compétences communales Orsay



Compétences intercommunales CAPS



■ Les compétences obligatoires et optionnelles non encore définies

■ Les compétences déjà transférées à la CAPS

Le graphique montre bien le partage des compétences entre les deux collectivités, la commune ayant des compétences dites de proximité et la CAPS ayant des compétences s'appliquant à des bassins de vie et à des territoires.

Aussi, à compter du 1er janvier 2004, les 9 communes qui composent la CAPS (Bures-sur-Yvette, Gif-sur-Yvette, Igny, Orsay, Palaiseau, Saclay, Saint-Aubin, Villiers-le-Bâcle, Vauhallan) auront transféré cette compétence à l'agglomération.

Que regroupe la compétence communautaire «développement économique» au 1^{er} janvier 2004 ?

Le développement économique du territoire de la CAPS peut se résumer en 7 grands points :

L'aide à la création d'entreprise :

- Accueil et orientation des créateurs vers les différentes structures.
- Conseil, soutien, orientation et liens avec les autres intervenants publics.
- Soutien - partenariat - conventionnement pluri-annuel (notion de progrès) avec les structures de développement de la jeune entreprise (Plate-Forme d'Initiative Locale, incubateurs, Optics Valley, Agence pour l'Economie en Essonne,...).

Les pépinières d'entreprises :

- Transfert de la gestion des 4 structures existantes à la CAPS : pépinières de Gif-sur-Yvette, d'Orsay et de Palaiseau et hôtel d'entreprises de Bures-sur-Yvette, ce qui entraîne une mise à disposition de ces équipements communaux à la CAPS.
- Création d'un grand équipement, de surface et de capacité d'accompagnement au niveau international, incluant en son sein : incubateur, pépinière et hôtel, seul le statut juridique d'occupation varierait pour les entrepreneurs.

Développement de l'entreprise :

- Actions proposées à l'adresse de toutes les entreprises, qu'elles soient situées en zones d'activités économiques ou dans le tissu plus diffus des villes (hors commerces de petite taille, artisans et marchés A 300 M²) ; il s'agira à terme de préfigurer avec les partenaires un guichet unique : conseils au développement, renseignements sur les aides, orientation.
- Aide à l'implantation et au développement : bourse des locaux vacants sur tout le territoire, conventionnement avec les commercialisateurs, visites de sites.
- Définition d'une politique en faveur des entreprises candidates à l'implantation ou au développement (dispositions fiscales ou autres).

- Développement des services et des équipements («Science Accueil», transports, restauration, réseaux haut débit, etc.).
- Soutien aux associations de chefs d'entreprises, clubs.

La gestion des trois zones d'activités économiques : (Z.A.E.) suivantes : ZAE de Corbeville à Gif-sur-Yvette, ZAE de l'Université à Orsay, Quartier Ouest de Polytechnique à Palaiseau.

La promotion du territoire :

- Participation à des actions de promotion telles que les salons locaux et internationaux.
- Réalisation d'outils et de supports de commercialisation.
- Utilisation du nouveau site Internet de la CAPS.

L'aide aux demandeurs d'emplois :

- Accueil et orientation vers les structures des demandeurs d'emplois et aide à l'embauche.
- Bourse de l'emploi (partenariat ANPE et principaux établissements de formation, relais auprès des entreprises installées dans le périmètre de la CAPS).
- Lien avec la Politique de la Ville (Missions Locales, Plan Local d'Insertion par l'Economique).
- Observatoire des formations existantes et des filières.

Le tourisme :

- Actions de promotion du territoire naturel, scientifique et de loisir dans un cadre intercommunal

S'agissant du service emploi situé à la mairie d'Orsay, il sera repris dès le 1^{er} janvier 2004 par la Communauté d'agglomération du plateau de Saclay. Le service ne subira aucun changement et sera toujours ouvert au public.

Pour tout information concernant le développement économiques : CAPS, Parc Orsay Université, 26 rue Jean Rostand, 91893 Orsay Cédex - Tél. 01 69 35 60 60

Du nouveau au pôle emploi

→ A partir du 5 janvier 2004, le service des emplois familiaux est transféré à l'Espace jeune Multimédia, 1 ter rue André Maginot. Le numéro de téléphone et les horaires sont inchangés. Contact : Emelyne Rimbault au 01 60 92 80 74.

Avec son collègue Stanislas Dehaene, Denis Le Bihan vient de recevoir, pour ses recherches sur l'imagerie par résonance magnétique, le grand prix scientifique de la Fondation Louis D. décerné par l'Institut de France. Interview.



L'Abbé Pierre, Denis Le Bihan et Stanislas Dehaene.

Denis Le Bihan

Orsay Magazine : Quels sont vos thèmes de recherche ?

Denis Le Bihan : Nous cherchons à comprendre la structure et le fonctionnement du cerveau par l'imagerie. Au plan scientifique, c'est un défi pour l'humanité. Au plan médical, l'enjeu est d'aider au diagnostic, à l'intervention chirurgicale, mais aussi de comprendre le vieillissement du cerveau ou le mécanisme des maladies psychiatriques. Nos recherches portent

également sur le cerveau dans son environnement social ou culturel. Nous essayons de savoir comment l'environnement agit sur notre cerveau pour faire de nous l'être unique que nous sommes à partir des gènes que nous avons hérités de nos parents. L'outil de compréhension, c'est l'imagerie. Le cerveau est un organe avec des régions très spécialisées dans leur

O. M. : En quoi vos méthodes d'observation sont-elles douces ?

D. L. B. : On est loin de l'époque où l'on apprenait sur le cerveau par dissection sur les morts. Aujourd'hui il n'est plus indispensable d'ouvrir le crâne, ni même d'y injecter des produits. Par l'application d'un champ magnétique, on produit une aimantation des noyaux d'hydrogène des molécules d'eau de notre cerveau. On sait que le débit sanguin d'une région active augmente et on peut,

Né en 1957, Denis Le Bihan fait ses études secondaires à Nanterre et, très vite, il s'intéresse à la physique. Inscrit en médecine, il suit en parallèle, dès la deuxième année, des études de physique. A 29 ans, il est docteur en médecine et en physique. A la fin des années 70, il entre dans le monde de la recherche ; l'imagerie par résonance magnétique était en plein développement. En 1987, il part aux USA à l'invitation des National Institutes of Health pour développer une méthode nouvelle dite d'imagerie de diffusion. Il y reste 7 ans avant de rentrer à Orsay, au service hospitalier Frédéric-Joliot du CEA, et prendre la responsabilité d'une équipe toujours autour de l'imagerie du cerveau.

après traitement informatique, dresser la carte des circuits actifs.

O. M. : Les méthodes d'imagerie par résonance magnétique présentent-elles un intérêt thérapeutique ?

D. L. B. : Oui, à plusieurs titres. Nous pouvons apporter au neurochirurgien des cartes extrêmement fines de la zone où il doit intervenir. Il est ainsi en mesure de faire une distinction nette entre la tumeur et les régions saines à ne pas toucher. Le deuxième intérêt est curatif. On peut circonvier une tumeur, focaliser un faisceau sur elle et la détruire sélectivement. L'imagerie de diffusion permet un contrôle très fin de la température. Enfin, avec l'Imagerie Moléculaire, on commence à saisir la fonction de quelques gènes, à comprendre à quoi ils servent. Ceci peut déboucher sur la mise au point de médicaments agissant au niveau de molécules absentes ou anormales en raison d'anomalies génétiques. Il ne s'agit pas de thérapie génique, mais celle-ci peut aussi bénéficier des méthodes d'imagerie.

Le musée d'Optométrie

A la sortie d'Orsay, route de Chartres à Bures-sur-Yvette, se trouve un joli petit musée fort intéressant dans l'enceinte de l'Institut et Centre d'Optométrie (ICO). Découverte des lieux avec Jean-Michel Jobard, enseignant à l'ICO et conservateur du Musée.



Le musée est à l'image de son responsable : passionnant, discret, modeste. C'est avec lui que nous découvrons cet endroit si particulier consacré à l'évolution de la correction visuelle de la fin du 18ème siècle à nos jours, au travers de très belles pièces anciennes.

Au commencement, il y a la passion d'un homme qui a décidé de lutter contre l'oubli.

Jean-Michel Jobard : « C'est en fouillant dans les archives de l'ICO que je décide de faire des recherches pour rassembler le plus de pièces anciennes. Il ne fallait pas laisser les instruments se disperser et se détériorer. Après beaucoup de travail, et avec l'aide de Jean-Paul Roosen, le Directeur de l'Institut, le musée ouvre en 1991; en fait cela ressemblait plus à une mini-exposition avec seulement trois vitrines ! Mais le processus était enclenché ». Aujourd'hui, le musée compte plus de 2000 pièces : instruments d'ophtalmologistes, d'optométristes et d'opticiens ayant servi à observer l'œil, analyser et mesurer la vision mais aussi des petites pièces précieuses de lunetterie, verres correcteurs, pince-nez, faces à main et montures extra-fines. L'exigüité des lieux a renforcé le désir de son responsable de bien rationaliser et organiser l'espace si bien que la compréhension en est, in fine, facilitée. Ainsi, par exemple, l'ensemble du matériel d'atelier pour opti-

ciens est classé de manière chronologique et précise dans une galerie à part. En tout, le musée compte 6 salles bien agencées dans lesquelles sont développées les différents thèmes et étapes de la profession. « C'est une chance et un atout considérable, dit Jean-Michel Jobard, que ce musée se trouve dans l'enceinte même de l'Institut et Centre d'Optométrie fondé en 1917, installé à Bures depuis 1973 et actuellement dirigé par Jean-Paul Roosen. L'ICO, c'est un lycée technique privé d'Optométrie, un centre de formation aux métiers de l'Optique, un centre de documentation, un centre d'Optométrie appliqué, bref, ce musée est dans son élément ». L'avenir pour Jean-Michel Jobard ? « Plein de projets ! Continuer à enrichir le musée, renforcer les recherches historiques, éviter que les collections ne se dispersent et puis - comment ne pas parler du nerf de la guerre - souhaiter que se pérennisent les subventions que l'on reçoit du Conseil Général et des Villes de Bures et d'Orsay ! ».

Contact : Musée d'Optométrie
Institut et Centre d'Optométrie - 134, route de Chartres,
91140 Bures-sur-Yvette. Tél : 01 64 86 12 13.
Fax : 01 69 28 49 99. Mèl : ico.bures@wanadoo.fr

festival international du film scientifique d'Orsay

Du 30 mars au 4 avril 2004

Formidable occasion de rencontre du grand public et des sciences, le festival international du film scientifique d'Orsay donnera le coup d'envoi de sa 17^{ème} édition le mardi 30 mars 2004.

Ainsi, vous ne manquerez pas de découvrir la compétition de films internationaux retenus pour vous par le Comité de sélection du festival et qui seront projetés gratuitement dans les salles du cinéma Jacques Tati.

Si vous préférez le papier à la pellicule, le Salon du livre scientifique plantera son chapiteau devant la mairie. Vous pourrez y rencontrer vos auteurs préférés et apprendre tout en vous distrayant au cours des dédicaces et des cafés littéraires.

Animations, conférences et bars des sciences viendront compléter les réjouissances afin que le festival soit pour les petits comme pour les grands une formidable opportunité de familiarisation avec les sciences. Ainsi, l'exposition Vulcania vous ouvrira les portes de mondes inexplorés, et vous invitera à plonger dans l'univers mystérieux et fascinant du volcanisme.

Enfin, si votre emploi du temps ne vous laisse aucun répit dans la journée, vous pourrez vous rattraper en profitant de l'une des soirées thématiques organisées notamment avec le concours d'Arte et de France 3. Découverte, imagination, curiosité, étonnement... Du 30 mars au 4 avril 2004, venez en famille partager plaisir, esprit d'ouverture et perspicacité en vous rendant à la 17^{ème} édition du festival international du film scientifique d'Orsay.

Campagne de sensibilisation et de dépistage des risques cardiovasculaires

La campagne de sensibilisation et de dépistage des facteurs de risque cardiovasculaire, organisée par les laboratoires Pfizer, s'est tenue à Orsay du 27 au 30 novembre derniers devant la Poste, la bibliothèque du Guichet et la Mairie annexe de Mondétour.

Les maladies cardiovasculaires constituent la première cause de mortalité des pays occidentaux. Chaque année, en Ile-de-France, 22 500 personnes décèdent des

suites d'événements cardiovasculaires. C'est pourquoi, conscients que la prévention constitue un enjeu de santé publique, la Mairie d'Orsay et le Centre Hospitalier d'Orsay ont favorablement répondu à la proposition des laboratoires Pfizer et décidé d'être partenaires de cette manifestation. Cette campagne était encadrée par des professionnels de santé, (diététiciens, cardiologues, infirmières), notamment de l'Hôpital, qui ont procédé aux opérations de dépistage et à la remise immédiate des résultats. Chaque participant, après avoir répondu à un questionnaire, s'est

en bref...

L'association Saint-Martin-Saint-Laurent accueille, au cours du 1^{er} trimestre 2004, salle Jacques Tati, des conférences-débats organisées par la paroisse de la vallée de Chevreuse de l'église réformée de France, sur le thème «Vivre la différence» :

- Homme-Femme : quelle égalité ? Avec Dominique Bourdin, psychanalyste, professeur de philosophie à l'Institut catholique de Paris et Eric Fuchs, Pasteur et Professeur honoraire d'éthique à la faculté de théologie de l'Université de Genève.
- Le mardi 13 janvier à 20h45.
- La laïcité à l'épreuve des religions. Avec René Rémond, Président de la Fondation nationale des Sciences Politiques et Jean-Paul Willaime, Directeur d'études à l'Ecole pratique des Hautes Etudes.
- Le mardi 10 février à 20h45.
- L'immigration, une chance pour la France ? Table ronde animée par Bernard Picinbono avec Corinne Akli, Pasteur de l'église réformée à Aubervilliers, Annick Ducoulombier et Goyita Epailard, anciennes déléguées à la pastorale des migrants et Jacques Stewart, Président de la Cimade.
- Le mardi 9 mars à 20h45.

Informations : 01 69 20 26 42

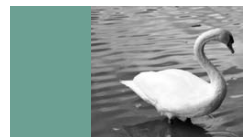


vu remettre également de la documentation destinée à mieux faire comprendre l'importance et l'intérêt d'une bonne hygiène de vie. Côté chiffre, en trois jours, plus de 500 personnes, dont 60% de femmes, sont venues s'informer et ont participé au dépistage et 3 cas ont même été orientés vers les urgences de l'Hôpital pour une prise en charge immédiate. Un grand merci aux personnels de l'Hôpital d'Orsay et des laboratoires Pfizer pour l'organisation de cette importante campagne de sensibilisation et de prévention, qui sera renouvelée l'année prochaine.

Zoom sur ...

Clic-Clac Gosses

Rencontre avec des gens passionnés...



L'association Clic Clac Gosses, née en 1983 sous l'impulsion conjuguée de Jacques Beugras et de Rémy Riou, a conservé tout son dynamisme d'origine.

Au-delà de l'apprentissage des techniques de base de la photo, prise de vues, développement, composition, etc., les jeunes apprennent à regarder, à comprendre ce qu'il y a derrière une image. A travers les reportages qu'ils font dans la rue ils développent le sens de la relation avec les autres, leur curiosité étant toujours en éveil. L'animateur Rémy Riou y contribue largement ; toujours disponible, cet amateur éclairé de la photo et de l'astrologie, a le don et le goût de faire partager ses passions.

Florilège de commentaires :

«Par rapport aux matières scolaires, notamment la physique et la chimie, la photo permet de mieux comprendre des phénomènes comme la lumière».

« A travers tout ce qu'on découvre dans cet atelier, des idées de métier futur prennent naissance : biologiste, reporter... »

«La photo développe le sens de l'observation ».



Clic Clac Gosses, Maison des Associations, 7 avenue du Maréchal Foch
Contact : Rémy Riou, au 01.64.46.22.02 – clicclacgosses@infonie.fr

nouveaux commerçants

GMF : c'est au 23 boulevard Dubreuil que la GMF, assurances et services financiers, vient de s'installer. L'établissement est fermé le mardi matin et le vendredi après-midi. Contact : 0 820 809 809.

TAY DO : M. Quach vous propose ses spécialités vietnamiennes au 37 rue Charles de Gaulle (anciennement Le Sampan). Ouverture tous les jours sauf le lundi, de 12 h à 14 h et de 19 h à 22 h. Tél. : 01 69 28 52 87

LA GRIGNOTIERE : Madame Fercoq a ouvert sa crêperie début janvier au 2 place de la république (anciennement le Pavé du Roy). Tél. : 01 69 28 61 43.

DE NOUVELLES ENTREPRISES S'INSTALLENT À ORSAY

DANAÏS, au 16 rue Florian, intervient auprès des particuliers et des entreprises. Elle combine deux activités : le nettoyage après sinistre (incendie, dégâts des eaux) et la remise en état des locaux et habitations. Tél. : 01 60 14 94 16 ou 06 80 35 55 39.

CRITÈRES : cette société spécialisée dans la communication vient de s'installer au 69 rue de Paris. Elle développe son activité autour de trois pôles en tant qu'agence de communication, studio de création graphique et éditeur d'ouvrages d'art contemporain et de jeux. Tél. : 01 64 86 19 00

Distinction

Alain Alvo, commerçant au Marché d'Orsay, vient d'être dans le Guide Gourmand «Michelin 2004» couronnant ainsi les saveurs de toutes ses épices...

LES CINÉMAS D'ORSAY

Le 13 octobre dernier, le cinéma Jacques Tati a fêté ses 10 ans. Mais le projet d'installer des salles de cinéma à Orsay a 30 ans. Autre anniversaire ! C'est grâce, en fait, à l'ancien maire, Monsieur Thévenon, qu'est née, en 1973, l'idée de «faire du cinéma» à Orsay. En effet, dans le permis de construire délivré pour l'ensemble de la Résidence de la Bouvèche, il a été décidé de créer des locaux destinés au cinéma, à l'emplacement même des actuelles salles. Mais le projet est resté lettre morte (certains se souviendront que les locaux ont été loués pendant des années à des entreprises), faute d'exploiter. Et ce jusqu'à ce que la Mairie décide d'exploiter elle-même ces salles, grâce au concours du Conseil régional d'Ile-de-France. Ensuite, la commune d'Orsay, dès 1995, a obtenu également d'importantes subventions de la part du Centre national de la cinématographie pour faire fonctionner les cinémas à Orsay. Une vraie réussite aujourd'hui !

À LA PÉPINIÈRE

La pépinière d'entreprises accueille 2 nouvelles entreprises : ITOP : société de conseils et prestations en informatique.

WAVESOFT : études, conception, réalisation et distribution de logiciels informatiques et des services associés dans le domaine de la gestion d'entreprises.



Questions à Thomas Ringenbach, nouveau Lieutenant de Police à Orsay

Je m'appelle Thomas Ringenbach et suis le nouveau responsable du poste de Police d'Orsay, en remplacement d'Estelle Montmory partie à la fin du mois d'août dernier.

Quel est votre parcours ?

TR : Je suis âgé de 25 ans. C'est mon premier poste. Je sors tout juste de l'École nationale supérieure des officiers de Police.

Comment voyez-vous votre mission ?

TR : Je suis le représentant de la Police Nationale sur la commune d'Orsay. L'objectif reste toujours le même : aider la population, faire respecter le code de la route et le stationnement pour fluidifier le trafic, arrêter les auteurs d'infraction. A Orsay, il n'y a fort heureusement pas de grande délinquance. Mais il y a quand même des dégradations de véhicule et des vols, par effraction ou sans effraction. Il me semble également important d'être proche des gens, de les recevoir et de bien les connaître. Enfin, il est nécessaire de poursuivre un bon travail avec la Police Municipale.

Bureau de Police d'Orsay :
01 64 86 11 66.

Ouvert de 8h30 à 20h30 en semaine, de 10h30 à 18h30 le samedi. Fermé le dimanche.

Bon à savoir...

Un Fax pour le public à la Mairie Annexe de Mondétour

A partir du 5 janvier 2004, et pour répondre à la demande des habitants du quartier de Mondétour, la commune a mis à disposition un fax dans les locaux de la Mairie annexe. Dans un souci d'équité, les tarifs pour toute télécopie à destination de l'ensemble du territoire ont été alignés sur ceux de La Poste du centre-ville (2,30 € pour la première page ; 2,00 € par page suivante).

Orsay à l'honneur

Orsay, ville fleurie

La Commune d'Orsay a reçu le 3^{ème} prix au concours départemental de fleurissement pour l'année 2003, ex-aequo avec Verrières-le-Buisson et dans la catégorie des villes et villages fleuris de 15 000 à 30 000 habitants.

Trophées de la communication

LE SITE INTERNET D'ORSAY, CHAMPION DE FRANCE !

Le site de la commune s'est vu attribuer en 2003 le 1^{er} prix dans la catégorie « Meilleur site internet de ville de 5 000 à 20 000 habitants », le 22 novembre dernier à Nice. Pour la deuxième année consécutive, Orsay a participé aux Trophées de la Communication et fait toujours mieux après le résultat encourageant d'une 5^{ème} place en 2002.



Jardins et balcons fleuris à Orsay



Chaque année, des concours de fleurissement sont organisés par les Comités départementaux du Tourisme, à l'attention des communes et des particuliers. Pour la première fois, à la demande de plusieurs Orcéens, la Commune a décidé d'organiser un concours des jardins et balcons fleuris.

En y participant, vous contribuerez aussi à l'embellissement de la Commune. Un jury effectuera des

visites au mois de juin. Que vous habitiez en maison individuelle, en appartement avec terrasse ou balcon, ou que vous soyez commerçant, tentez l'aventure, inscrivez-vous au concours !

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter Nathalie Ferrauge, responsable des Espaces Verts à la Mairie au 01.60.92.81.15 ou Dominique Denis, conseillère municipale au 06.63.11.83.00

Marbrerie Megret Fondée en 1928
habilitation : 96.91.037

SERVICES FUNÉRAIRES ET MARBRERIE
Organisation complète d'Obsèques
Contrat de prévoyance
Monuments funéraires...
Accueil téléphonique 24h/24

www.megret-fils.com

98, av. Saint Laurent
91400 ORSAY
Tél : 01 60 10 41 00

**POMPES FUNEBRES
MARBRERIE
MAISON FUNERAIRE**
Tél : 01 69 28 40 11

Contrats de prévoyance

20 rue Charles de Gaulle 91400 Orsay
Parking sur place
Habilitation n°96.91.068

• Réseau de distribution d'énergie électrique
• Éclairage public ME4.TN4.HT. RT
• Équipements industriels "Qualifelec" E3 C4

Z.A. de COURTABŒUF
9, av. de l'Atlantique
BP 47 - 91942 Les Ulis cedex
Tél. : 01 60 92 35 35 - Fax : 01 69 07 02 73

Traiteur - Charcuterie Artisanale
Philippe Pichois

Spécialités de buffet campagnard
Lunch - Cocktail - Réception
Des foies gras - Des terrines de poissons
Son saumon 3 couleurs

11, rue de Paris
91400 ORSAY
tél. 69.28.42 05

(fermé le lundi)
2^{ème} prix rillettes de Mamers 2003

MOBALPA
CUISINES, BAINS & RANGEMENTS

11 rue Archangé
91400 ORSAY
Tél : 01 69 86 90 31
Fax : 01 69 86 90 27

Prép@2X
Centre de formation et d'enseignement privé

- Préparation aux concours médicaux, paramédicaux et sociaux.
- Stages intensifs toutes matières 6^{ème} à Terminale, D.E.U.G., Classe prépa.
- Formation en informatique, initiation et perfectionnement

4, place de la Gare - 91120 PALAISEAU
Tél. : 01 69 31 21 21 - Fax : 01 69 31 21 22

Votre poids vous préoccupe!!!
Mincir et stabiliser, enfin des résultats durables...Fini les kilos YOYO !!!

La méthode LAURAND, 21 ans d'expérience, un sérieux indiscutable. Spécifique, elle a fait l'objet d'un protocole en milieu hospitalier. EFFICACE, elle traite les surcharges pondérales là où elles se trouvent :
TAILLE - VENTRE - HANCHES - CUISSES

La méthode LAURAND associe des techniques d'avant-garde à une hygiène alimentaire :
*sans substitut de repas. *sans médicament. *sans produit miracle.

Martine NIOT - 10, rue Charles de Gaulle - 91400 - ORSAY
Tél : 01 69 28 14 71



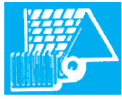
S.A.G. dépannage sous 24 H

Couverture - Plomberie - Chauffage - Isolation
Tous travaux d'intérieur et rénovation - Electricité - Carrelage
isolation de toiture - Petite maçonnerie -

01 69 07 89 73

57, Av. de Montjay
MONDETOUT - 91400 ORSAY

GERANT ALAIN GAUDIN



GRAND GARAGE D'ORSAY
CENTRE VILLE
Vente VN et VO
Mécanique, Réparation,
Carrosserie, Gravage Antivol
Self - Services Accessoires
"NOS OCCASIONS"

Agent officiel

8, place de la République - 91400 ORSAY
Fax : 01 69 28 30 87
Tél : 01 69 28 40 26

Orsay Immobilier Conseil
TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES
VENTE-ESTIMATION-LOCATION

4, Rue Verrier (rue face à la poste)
91400 ORSAY Tél. 01 69 28 18 55

Nos affaires sur :
WWW.orsay-immo.com

Contactez-nous par :
e-mail : agence@orsay-immo.com

le recensement en 2004

A partir de janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les sept à neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles. Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee.

Dans les communes de 10.000 habitants ou plus, la collecte se déroulera chaque année auprès d'un échantillon de 8 % de la population, dispersés sur l'ensemble du territoire. En cinq ans, tout le territoire de ces communes est pris en compte et les résultats du recensement sont calculés à partir de l'échantillon de 40 % ainsi constitué.

Si votre logement appartient à l'échantillon recensé cette année, vous allez prochainement recevoir les questionnaires. Tout le monde n'étant pas interrogé la même année, il se peut que vous soyez recensé cette année et que des proches ou des voisins ne le soient pas.

Ainsi, à partir du jeudi 15 janvier 2004, les agents recenseurs, identifiables grâce à leur carte officielle tricolore avec photographie et signature du maire, déposeront au domicile des personnes recensées les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice explicative sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur pourra vous aider à remplir les questionnaires et les récupérer lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pourrez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à une personne de votre immeuble qui les remettra à votre agent recenseur.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque enquête remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951, c'est également une obligation. A partir du 10 janvier 2004, une campagne d'information télévisée nationale sera lancée.

Pour tout renseignement, contactez la mairie au 01.60.92.80.51.

« Celui qui conduit, c'est celui qui ne boit pas »

Pour prévenir les conduites à risques et notamment l'alcool au volant, le Service Jeunesse sera présent lors de trois soirées festives organisées par la MJC. En partenariat avec cette dernière, divers documents d'informations et outils de prévention (éthylotests, réglettes de contrôle du taux d'alcoolémie...) seront distribués au public de la Festi Punk Party 2 (17 janvier), du concert des Prouters et Parrabellum (7 février) et enfin de la fête de la musique (19 juin).

« Prévention Sida »

Face à l'évolution du VIH / Sida, le Service Jeunesse, en partenariat avec Aides a décidé de sensibiliser les Orcéens en organisant différentes manifestations : échanges sur la maladie, les modes de contamination ; distribution de préservatifs et de documents d'informations ; projection d'un film en partenariat avec la MJC... Les publics rencontrés lors de ces opérations ont accueilli le message de l'association Aides avec beaucoup d'intérêt.

Aides Ile-de-France, association de lutte contre le sida et d'aide aux personnes touchées par le VIH, est affiliée à Aides Fédération Nationale reconnue d'utilité publique par décret du 9 août 1990. Tél : 01.69.22.37.60



Force d'attraction
(pour le jury aussi).



RENAULT MEGANE

Design, technologie, confort, sécurité, consommation, maniabilité, performance, fonctionnalité, écologie, plaisir de conduite, prix...
Un jury européen, composé de 58 journalistes automobiles, provenant de 20 pays, récompense la vision audacieuse de Renault.

Cliquez, choisissez, rêvez sur www.renault.fr

Nouvelle Renault Mégane. Éluë voiture de l'année 2003.

RENAULT SDAO - Z.A. DE COURTABŒUF - 5, avenue des Tropiques - 91940 Les Ulis - Tél : 01 60 92 69 69



La première œuvre des jeunes de la résidence des Planches.

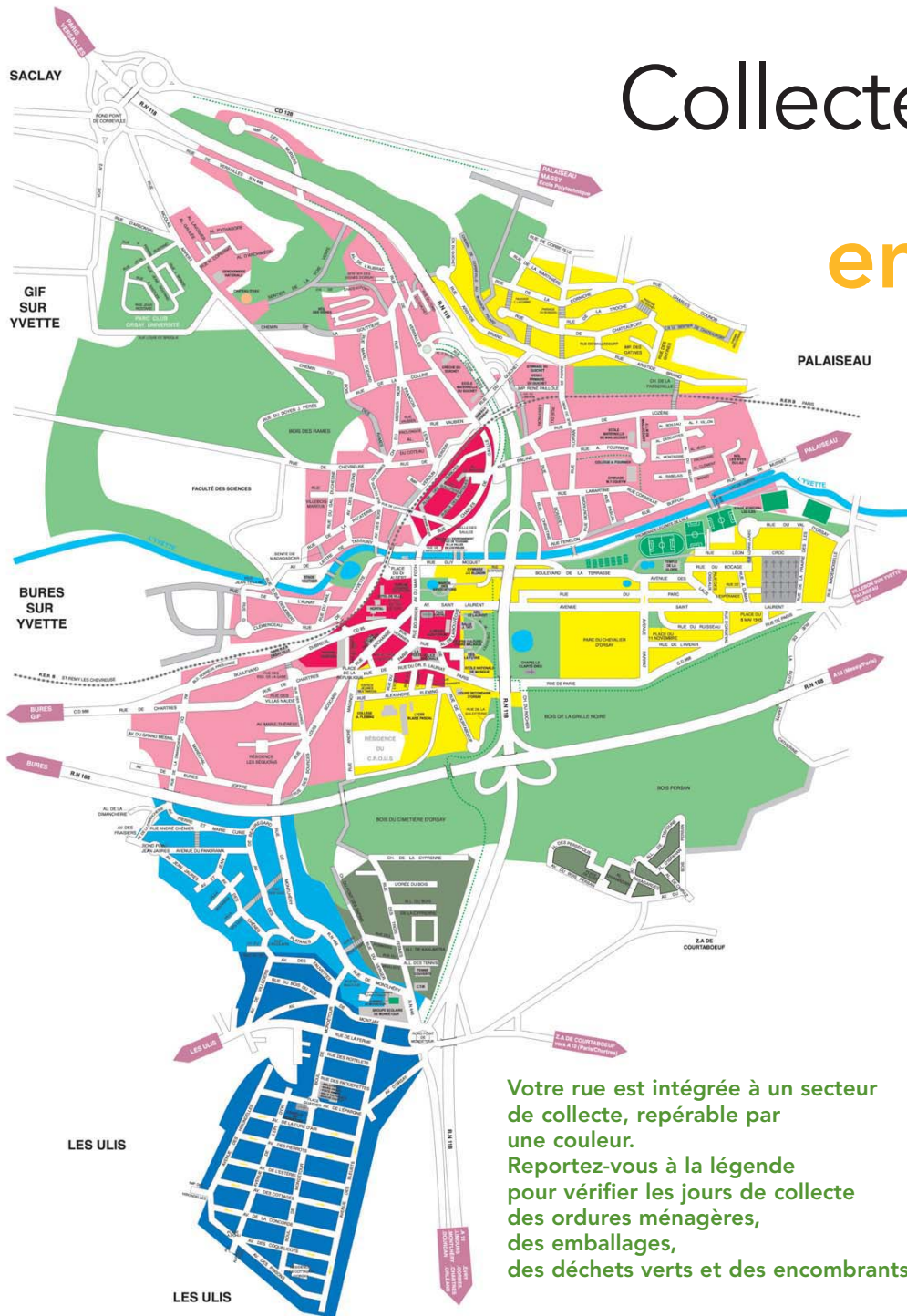
ATELIERS GRAFF'

Le stage de graff' qui s'est déroulé pendant les vacances de la Toussaint était encadré par les animateurs du service jeunesse et l'association «the Solution». A la demande des jeunes, ce stage sera reconduit durant l'année scolaire sous forme d'atelier.

Les Virades de l'espoir

Lutte contre la mucoviscidose.
Le 27 septembre 2003, 243 participants ont parcouru 346.800 mètres à la piscine au profit de cette cause. La Mairie a reversé la somme de 3468 € à l'association Virades de l'espoir, sur la base de 0,50 € pour 50 mètres parcourus par les nageurs volontaires.

Collecte hebdomadaire & mensuelle du SIOM en porte à porte à Orsay



Votre rue est intégrée à un secteur de collecte, repérable par une couleur.
Reportez-vous à la légende pour vérifier les jours de collecte des ordures ménagères, des emballages, des déchets verts et des encombrants.

La DRIRE* confirme la propreté de l'usine de Villejust

Un contrôle inopiné sur la cheminée de l'incinérateur révèle de très faibles rejets. Résultat très encourageant pour le SIOM !

POLLUANTS	QUANTITÉS EN mg/Nm ³ SEC À 11 % D'OXYGÈNE	VALEURS LIMITES RÉGLEMENTAIRES ARRÊTÉES AU 25/01/91
• Poussières	Non détectables	30
• Monoxyde de carbone (CO)	4,8	100
• Anhydride sulfureux et sulfurique (SO ₂ , SO ₃)	2,6	300
• Carbone organique total (COT)	0,6	20
• Acide chlorhydrique (HCl)	0,97	50
• Acide fluorhydrique (HF)	0,15	2
• Nickel + Arsenic (Ni + As)	0,021	1
• Plomb, Chrome, Cuivre, Manganèse (Pb + Cr + Cu + Mn)	0,139	5
• Cadmium + Mercure (Cd + Hg)	0,012	0,2
• Oxydes d'azote (NOx en équivalent NO ₂)	317	A traiter en 2005
• Dioxines (quantités en ng/Nm ³)	0,00288	0,1

* DRIRE : Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement.



La Dictée d'Orsay : 150 inscrits toutes catégories, le 6 décembre dernier.



Ils étaient 150 élèves de CM1-CM2 pour la dictée des scolaires le 29 novembre.



Marie-Hélène Aubry remet les récompenses aux lauréats de la dictée d'Orsay.



Cérémonie du 11 novembre au cimetière d'Orsay avec les enfants de l'école primaire du Centre.

carte blanche à la culture



le 15 et 16 novembre, exposition de sculptures de l'association Mosaïque à la crypte de l'église d'Orsay.



Lorrin Junec, peintre Orcéen, à l'honneur pendant une exposition remarquable du 14 au 16 novembre.



Chanterie des enfants le 15 novembre.



De nombreux enfants à l'atelier de l'association Mosaïque le 15 novembre.



CENTRE DE BEAUTE

LYS BEAUTE : 01 69 86 05 03 - COIFF'SUR : 01 69 07 79 28

Martine, esthéticienne, 20 ans d'expérience (y compris avec des kinésithérapeutes et en chirurgie esthétique) sur ORSAY et les ULIS, SPECIALISTE DES

SOINS CORPORELS, vous invite à venir découvrir dans son nouvel institut : 4 cabines dont une grande de relaxation, les soins suivants : Relaxation AUX GALETS CHAUD; massage esthétique CALIFORNIEN, DRAINAGE esthétique, REFLEXOLOGIE plantaire, relaxation chinoise du CUIR CHEVELU, et tous les autres soins, visage, épilations

Le plus, Mesdames, après un soin, vous pouvez faire un brushing dans la salon contigu



Une surprise pour toute nouvelle cliente !



SCHMID
optique

Opticien Créateur Visagiste

Orsay 19, rue de Paris

01 69 28 61 28



CLINIQUE DE LYVETTE

CHIRURGIE - RADIOLOGIE
MATERNITÉ - URGENCES 24 H/24
SOS MAINS ET DOIGTS
Tél. : 01 69 10 30 30
43, route de Corbeil - 91160 LONGJUMEAU
conventionnée Sécurité Sociale et Mutuelles

OMETZ AMBULANCES



Joël GILLION
10 Boulevard Dubreuil
91400 ORSAY

URGENCE 24 H / 24
7 Jours / 7

Partenaire du SAMU 91
TÉL : 01 69 07 81 35
Agrément N°91 89 014

CHO LE CENTRE HOSPITALIER d'ORSAY

Un Hôpital de Qualité à Proximité
au service des Orcéens :

Des équipes soignantes sont à votre service :
Imagerie médicale, laboratoire, médecine : cardiologie, gastro-entérologie, neurologie, chirurgie viscérale et vasculaire, chirurgie orthopédique et traumatologique, pédiatrie, réanimation, gynéco-obstétrique...

Standart	01 69 29 75 75
Urgences Adultes	01 69 29 75 62
Urgences Enfants	01 69 29 76 06
Prise R.V. en consultation	01 69 29 75 74
Prise R.V. en Imagerie Médicale	01 69 29 75 72
Prise R.V. en Gynéco-Obstétrique	01 69 29 75 85

SAMU - SMUR : Faites le 15



JEAN LEFEBVRE
TRAVAILLE POUR VOUS

ENTREPRISE JEAN LEFEBVRE ILE-DE-FRANCE
CENTRE ESSONNE 5/7, RUE GUSTAVE EIFFEL, BP 82 91351 GRIGNY CEDEX
TÉL. 01 69 02 23 30 TÉLÉCOPIE 01 69 43 42 40

OUVERTURE à ORSAY • Couscous • Grillades • Tajines • **NOUVEAU**

Spécialités marocaines **VENTE A EMPORTER**

1 Cocktail de bienvenue vous sera offert. **OUVERT 7 JOURS/7**

1, bd Mondétour (300 m Z.A. Courtabœuf) - 91400 ORSAY MONDÉTOUR
TÉL. 01.64.46.51.03

SEPTEMBRE 2003

6 courts couvert Terre-Battue

4 extérieurs en dur

Restaurant, Boutique, Salle à louer

Ecole de tennis adultes et jeunes

Recherche de partenaires tous niveaux

Tennis ATO : 01 69 41 85 31

Rue Nicolas Appert - 91400 ORSAY
 www.tennis-ato.com

DSD PEINTURE - DECORATION

Revêtement - Sols et Murs

Ravalement de Façades

Vitrification de Parquet

19, Avenue de Montjay
 91400 Orsay

Tél : 01 69 29 08 60 - Fax : 01 69 86 19 83

Mieux qu'un réconfort... La solution !

COMPOMAC

LA REFERENCE EN MATIERE D'ENROBE A FROID

Une solution respectueuse de l'environnement pour un entretien durable.

SCREG
 www.screg.fr

121, rue Paul Fort - 91310 MONTLHÉRY
 Tél. : 01 69 80 10 00 - Fax : 01 69 80 10 10

Franck DEBERDT ARTISAN

CHAUFFAGE DEPANNAGE

ENTRETIEN FIOUL-GAZ

INSTALLATION PLOMBERIE

16, rue André Maginot
 91400 Orsay

Tél/Fax : 01 60 92 51 81

toute la gamme des produits **LEADER PRICE**

le Marché FRANPRIX

rue du Dr Ernest-Lauriat
 Centre-ville Orsay (91)



La soirée «Opération Lune», organisée par Arte.



Le Salon des Antiquités scientifiques a accueilli de nouveau d'innombrables collectionneurs de curiosités scientifiques.

Le 17 octobre, Jacques Pradel a animé une soirée Rétro-phonia avec Jean-Yves Casgha, Jean-Claude Montagné, Mattéo Merzagora sur l'histoire de la radio.



la semaine des sciences



le 19 novembre, spectacle «la Fable du Monde» par le théâtre Berlingot.



Le CNRS a organisé son prix «Éducation-Jeunesse» de son festival Images & Sciences à Orsay. Mention spéciale du Jury-Jeunes au Djiboutien Saah Houssein Meraneh pour «Atterrissage forcé» produit par la Radio Diffusion de Djibouti. Ici, Marie-Hélène Aubry avec le lauréat et Mme Demeules, Directeur du CNRS Images-Médias.



Repas de Noël des Anciens, le 3 décembre.



le 21 octobre, karaoké et spectacle antillais pour nos anciens.



Marie-Hélène Aubry honorant les Anciens, de plus de 90 ans.



Le spectacle de Noël des enfants du personnel a fait de nombreux heureux...

Les travaux dans vos rues

Chemin de la Cyprenne, rue des Hucheries, rue du Parc, rue du Dr Ernest Lauriat,... La Commune poursuit son programme pluri-annuel d'entretien des rues et des réseaux. Tour d'horizon.



Avant...



Après !

Rue des Hucheries
réfection des trottoirs, de la chaussée et matérialisation du stationnement.
Coût : 74 000 €.



Sente de Madagascar
pose d'une main-courante. Coût : 6 500 €.



Chemin de la Cyprenne
création de l'éclairage public, réalisation d'un escalier et pose d'une main courante.
Coût : 50 000 €.

à savoir...

→ Dans le prolongement des travaux dans la contre-allée de la rue de Paris, la rénovation des trottoirs et de l'éclairage public, du pont de la RN 118 à l'avenue Parrat, sera achevée à la fin du mois de janvier.

Coût : 127 000 €.

→ Les travaux de la rue du Dr Ernest Lauriat (réfection de la chaussée et des trottoirs ainsi que la rénovation de l'éclairage public) commencent début janvier et se termineront à la fin de ce mois.

Coût : 158 000 €.

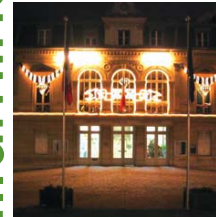
illuminations de Noël



Rue Boursier



Place de la République



L'Hôtel de Ville



Avant...



Après !

Contre-allée rue de Paris
réfection des trottoirs et de la chaussée, notamment sous le pont de la RN 118. Le renforcement du garde-corps et de l'éclairage public est prévu pour la fin du mois de janvier. Coût : 212 000 €.



Avant...



En cours...

Avancement des travaux rue du Parc
réfection de la chaussée et des trottoirs, enfouissement des réseaux, réhabilitation de l'assainissement et rénovation de l'éclairage public. Fin des travaux vers le printemps 2004, avec la réfection des rues du Bocage et des Oiseaux.

→ La création d'un éclairage chemin de la Gouttière sera achevée dans le courant du mois de février.
Coût : **36 000 €.**

→ Le local de la rue de Paris dédié à l'association Appel Détresse est en cours de réaménagement et sera terminé fin janvier prochain.

Le respect des délais de tous ces travaux dépendra des conditions météorologiques.

La parole à...



Elisabeth Delamoye

Présidente du Club Athlétique d'Orsay

Quel bilan faites-vous en terme de résultats ?

Elisabeth Delamoye : La saison 2002-2003 a été un bon cru pour le Club Athlétique d'Orsay. Notons tout d'abord les titres de champion et de vice-champion de France UFOLEP (Union française des œuvres laïques d'éducation physique) en trampoline, une participation d'un judoka en championnat de France cadet et trois autres qualifiés au championnat de France corporatif, la participation de 2 benjamins à la finale des championnats de France de nage en eau libre, la place de 7^{ème} aux championnats de France de tir à l'arc pour l'équipe masculine et celle de 14^{ème} pour l'équipe féminine et une junior est déjà 2^{ème} au classement national dans ce domaine.

Et sur le plan des effectifs ?

ED : La saison 2002-2003 s'est soldée, pour le CAO, par une augmentation des effectifs de 13% pour atteindre 2574 adhérents en juin. Plusieurs sections ont connu une forte augmentation de leurs effectifs : c'est le cas de l'athlétisme qui a bénéficié de l'effet championnat du monde, du basket chez les benjamins et seniors, du cyclotourisme, de la gymnastique aux agrès dans les cours compétitions et chez les baby-

gym, et du tir à l'arc chez les benjamins. Quant à la gymnastique volontaire, le judo, la natation, le taekwondo et le volleyball, leurs effectifs sont restés stables. Seule la section tennis de table a connu une petite baisse due à la difficulté d'organiser les cours loisirs et la section Kyudo manque de créneaux horaires stables pour s'entraîner correctement.

Quelles sont les grandes satisfactions que vous retenir de cette année ?

ED : Au-delà du boom des effectifs dont on a parlé, l'énorme succès des cours de babyjudos et la grosse demande en aquagym. Afin de répondre au mieux à cette demande la saison prochaine, une journée d'inscriptions sera réservée aux Orcéens afin qu'ils bénéficient d'une priorité. Je note aussi un nombre conséquent de nouvelles inscriptions en volley loisir.

Quels sont vos projets et objectifs pour l'année 2003-2004 ?

ED : Nous avons plusieurs projets et objectifs importants. Pour le cyclotourisme, notons l'organisation de la course «Orsay-Chateaudun-Orsay» et du rallye des bois. La danse, quant à elle, propose deux cours nouveaux cette année : le break et le yoga. Et puis, la gymnastique aux agrès prépare la finale interrégionale UFOLEP qui

se déroulera les 22-23 mai 2004 et verra se rencontrer environ 1000 gymnastes pendant le week-end. La section natation souhaite organiser la phase régionale de l'open des Maîtres en mai 2004 et le tir à l'arc un match de poule en D2 à Orsay. Quant à la section judo, elle a eu le plaisir de voir un de ses judokas sélectionné pour se rendre au Japon en février. Sinon, les objectifs sont bien évidemment sportifs. Le tennis de table vise le maintien des équipes dans leurs divisions et la montée de la 3^{ème} équipe en départementale 3. Le volleyball possède 3 équipes féminines et 1 équipe masculine engagées en championnat. Quant à la pétanque, sa saison se termine en décembre. Mais notre objectif est aussi de permettre aux 14 sections du CAO de continuer à mettre tout en œuvre pour encourager chacun à venir pratiquer son sport, que ce soit en loisir ou en compétition, au niveau de son choix.

Un dernier mot ?

ED : Je voudrais en profiter pour remercier tous les bénévoles repartis dans les sections pour leur dynamisme et leur enthousiasme. Je sais qu'ils font tout pour que l'année sportive qui a commencé soit encore plus riche en événements, en résultats et en plaisir.

Pour tous renseignements ou propositions d'aide vous pouvez vous adresser au secrétariat du CAO : 29 avenue de Lattre de Tassigny 91400 ORSAY.

Tél 01 69 28 19 90.

e-mail : caorsay@club-internet.fr .

Internet : www.chez.com/caorsay.

Plan de déplacements

école

Dans le cadre du plan de déplacement urbain (PDU) initié par la Région Ile-de-France - plan qui a pour but de favoriser les circulations douces, les transports en commun, tout en limitant la place de la voiture -, un plan spécifique visant les groupes scolaires a été lancé par l'agence régionale d'environnement et des nouvelles énergies (ARENE) et l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME).



La Commune d'Orsay fait partie des 26 premières communes d'Ile-de-France qui ont spontanément adhéré à ce projet.

L'objectif premier d'un plan de déplacements école (PDE) est de réduire l'utilisation de la voiture particulière sur le trajet domicile-école en favorisant des modes moins polluants. Les 3 écoles élémentaires de la ville sont concernées.

Les avantages de la mise en place d'un plan de déplacements école sont principalement :

- ▶ Réduction progressive de l'usage de la voiture particulière par un dispositif cohérent,
- ▶ Développement de nouvelles offres de transport alternatives à la voiture,
- ▶ Amélioration de l'accessibilité de l'établissement,
- ▶ Suivi de l'évolution de la mobilité des écoliers et valorisation des résultats du dispositif mis en place.

Le PDE constitue un outil de gestion locale des déplacements par la mise en place d'un dispositif de concertation, de diagnostic, de propositions et de planification, reposant sur une démarche partenariale, parents-enseignants-élèves. Ce sont eux qui vont promouvoir les meilleures solutions possibles en matière de sécurité. A Orsay, des groupes de travail se sont mis en place avec les directeurs, les enseignants des écoles et les associations de parents d'élèves.

A noter enfin que le PDE s'intègre dans d'autres projets communaux liés aux circulations douces : aménagements de sécurité aux abords des écoles, réaménagement des deux gares d'Orsay et de leurs abords, plan de circulations douces urbain, schéma directeur départemental des circulations douces, projets de la Communauté d'agglomération du Plateau de Saclay pour les liaisons plateau-vallée.

LES GRANDES ÉTAPES DU PDE D'ORSAY :

▶ **30 septembre 2002 :**

Délibération du conseil municipal d'Orsay.

▶ **Octobre 2003 :**

Validation des projets par l'ADEME ET l'ARENE.

▶ **Novembre 2003 :**

Présentation du projet aux représentants des parents d'élèves, aux directeurs et aux enseignants dans les 3 écoles élémentaires.

▶ **Novembre 2003 - janvier 2004 :**

Diagnostic, remise des questionnaires donnés aux enfants et analyses des données.

▶ **Janvier - Février 2004 :**

Présentations des résultats et propositions.

▶ **3^e trimestre scolaire (avril-mai) 2004 :**

Mise en place des mesures d'accompagnement.

COÛT ET FINANCEMENT DE L'ÉTUDE :

Coût prévisionnel : 24 000 €

Subvention de l'ARENE : 5 000 €

Subvention de l'ADEME : 8 000 €

Participation de la Mairie d'Orsay : 11 000 €

Préinscription scolaire des enfants

Si vous êtes parents d'un enfant né en 2001, vous pouvez, d'ores et déjà, effectuer une préinscription pour la rentrée scolaire 2004/2005 auprès du service scolaire de la Mairie d'Orsay. Tél. 01 60 92 80 66

Nuit du Foot en salle

Le Service Jeunesse, en partenariat avec le service des sports, organisait dans la nuit du 5 au 6 décembre dernier une manifestation sportive en faveur du Téléthon. De nombreux jeunes se sont mobilisés pour cette nuit du foot en salle. Les fonds récoltés lors de cette soirée ont été remis à l'association AFM. La Mairie remercie ses partenaires : les boulangeries Le Duc d'Orsay, La Chocolatine, MM Travers et Grosset (boulangerie du Guichet).

L'équipe organisatrice du Téléthon à Orsay est satisfaite des résultats des différentes manifestations sur la Commune. Avec l'aide de la municipalité, des boulangeries et des commerçants d'Orsay, l'équipe a ainsi pu récolter cette année **5250 €**.



Téléthon



Séance du 22 septembre 2003

→ Intercommunalité

Le Conseil municipal approuve l'extension des compétences de la CAPS en matière d'hydraulique.

→ Affaires Scolaires

Au profit de l'anglais dans les classes de CM1, le Maire a été autorisé à solliciter une subvention « passeport pour l'Europe » auprès du Conseil Général.

→ Petite Enfance

Le Conseil municipal a approuvé la départementalisation du centre de protection maternelle et infantile et les termes de la nouvelle convention de mise à disposition des locaux.

→ Travaux

Le Maire a été autorisé à signer les lots de travaux de sécurité de l'hotel de ville.

→ Voirie

Le Maire a été autorisé à solliciter des subventions publiques aux taux les plus élevés pour financer des études diagnostiques, les études de maîtrise d'œuvre et les travaux pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement des eaux usées rue du Bocage, rue des Oiseaux, avenue de l'Epi d'Or et avenue des Pierrots.

D'autre part, le Conseil municipal a émis un avis favorable à la réalisation d'un schéma directeur de l'assainissement sur l'ensemble du territoire communal et a autorisé le Maire à solliciter des subventions publiques.

→ Urbanisme

Le Conseil municipal a émis un avis défavorable sur le projet de plan local d'urbanisme de la commune de Bures-sur-Yvette.

→ Finances

La décision modificative n°2 du budget communal 2003 relative à l'octroi de subventions à l'ASO, l'école Sainte-Suzanne et l'AECO et la décision modificative n°2 du budget assainissement 2003 ont été adoptées.

→ Culture

Le pourcentage de participation familiale sur les tarifs 2003-2004 de l'Ecole Nationale de Musique et de Danse de la Vallée de Chevreuse a été approuvé.

• De plus, dans le cadre de la Fête de la Science 2003, le Conseil municipal a approuvé la convention d'objectifs qui fixe les modalités de partenariat entre le Conseil Général et la commune d'Orsay et a autorisé le Maire à la signer.

Séance du 17 novembre 2003

→ Plusieurs rapports d'activité sont présentés :

- marchés d'approvisionnement
- ordures ménagères
- cimetière de l'Orme à Moineaux
- syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne

→ Travaux

La commune accepte la vente de ses parts de l'ancienne Samboe (Essonne-Aménagement) au profit de la Communauté d'Agglomération.

Attribution des lots en attente pour les travaux de sécurité de l'Hôtel-de-Ville.

Contribution au budget hydraulique et de fonctionnement du SIAHVV.

Avis sur le projet du Conseil Général relatif au plan départemental d'itinéraires et de randonnées.

Démolition d'un vieux bâtiment situé rue Mademoiselle et édification d'une clôture.

Séance du 13 octobre 2003

→ Voirie

Le Conseil municipal a approuvé l'avenant fixant les nouveaux tarifs d'abonnés au PIR pour le stationnement de nuit, y compris les week-ends et les jours fériés.

→ Finances

La décision modificative n°3 du budget assainissement 2003 a été approuvée.

Séance du 15 décembre 2003

→ Décision modificative 4 : budget communal et assainissement

→ Quotient familial pour les sorties des jeunes d'Orsay au profit des familles défavorisées.

→ Subvention exceptionnelle de 3000 € pour le Club de Rugby d'Orsay.

→ Vote à l'unanimité sur la nécessaire cohérence territoriale et économique des trois villes de Courtaboeuf en vue de leur intégration éventuelle dans la CAPS et rejet d'une adhésion de ces trois villes en ordre dispersé.

prochains conseils municipaux

lundi 9 février 2004
lundi 29 mars 2004
à 20 h 30 à la Bouvèche

pour plus de précisions, vous pouvez consulter le compte-rendu succinct du Conseil municipal sur notre site Internet : www.mairie-orsay.fr et sur les panneaux d'affichage de la Mairie.

Disparitions

Général Charles Deschênes.

Né à Fougerolles (Haute Saône) le 20 février 1920, il entre à Saint-Cyr en octobre 1939 et participe à la campagne de France. Blessé et fait prisonnier en juin 1940, il s'évade un mois plus tard. Il part en AOF comme Méhariste dans la région de Tombouctou en 1941. Combattant en Indochine, il effectue de nombreuses campagnes en Cochinchine, Tonkin, Centre Annam, Sud Viêt-Nam et Cambodge. En 1957, il s'installe à Orsay, au Guichet, où il séjourne régulièrement entre deux affectations. Il termine sa carrière active comme Général de Division, commandant supérieur interarmées du groupe Antilles-Guyane (1975-77). Très impliqué dans la vie locale, il assure la présidence de l'Union Nationale des Combattants, section d'Orsay de 1978 à 1990. Elu au Conseil Municipal en 1983, il est 1er adjoint au maire, Michel Lochot, de 1983 à 1985, puis conseiller municipal jusqu'en 1987. Retiré à Toulon depuis 1991, son état de santé l'avait rapproché de sa famille à Orsay, où il décède le 22 septembre 2003. Le Général de Division Charles Deschênes était Commandeur de la légion d'honneur, Grand Officier de l'ordre national du Mérite, Croix de guerre 39-45 avec 4 citations, Croix de Guerre TOE (Théâtre des Opérations Extérieures) avec 4 citations.

Professeur Georges Levasseur.

Vient de s'éteindre à Orsay, à l'âge de 96 ans, un des plus grands juristes français, le Professeur Georges Levasseur qui habitait notre ville depuis 1947. Le fil conducteur de toute sa carrière a été l'attachement indéfectible au droit de la personne. Il a été un des initiateurs de la 1er et de la 2ème réforme du Droit pénal et à l'origine de la création de l'association Saint-Paul qui vise la réinsertion des prisonniers et des libérés en difficulté. Travailleur infatigable, « laboureur du droit », ses publications, ouvrages, chroniques, articles, notes de jurisprudence, ne se comptent plus. Cette brillante carrière professionnelle ne lui a jamais fait oublier l'importance de la vie familiale : avec son épouse, il a élevé sept enfants et est parti entouré par eux et leurs conjoints, par ses 30 petits-enfants et ses 10 arrière petits-enfants. C'est une grande figure qui disparaît, un exemple entre tous, pour ceux qui ont eu la chance de la connaître.

René Bernard.

René Bernard s'est éteint à 86 ans, le 27 novembre 2003. Ingénieur civil des Mines et Chevalier de l'Ordre National du Mérite, il a travaillé au CEA pendant 23 ans. Elu au conseil municipal d'Orsay en 1959, il est devenu maire adjoint de 1965 à 1977, chargé de l'urbanisme, de la voirie et de l'assainissement. Très actif au sein de la paroisse Saint-Martin-Saint-Laurent, ayant pris une part active aux travaux de rénovation de l'église et Président du Comité d'aide au logement (le Calov), René Bernard était un homme généreux, dévoué aux autres et possédant le sens - si rare aujourd'hui - du bien commun et de l'intérêt général.

Gérard Barboteu.

Nous venons d'apprendre le décès de Monsieur Gérard Barboteu, ancien conciliateur de justice du canton d'Orsay-Bures, à l'âge de 81 ans, en son domicile d'Orsay. Les Orcéens se souviendront d'un homme juste, courtois et particulièrement efficace. Le Conseil Municipal d'Orsay adresse à son épouse et sa famille ses sincères condoléances.

NAISSANCES

Gabriel Lao, né le 03 septembre 2003 / Amandine Hennin, née le 09 septembre / Benjamin Carré, né le 12 septembre / William Bergue, né le 13 septembre / Timothée Jahan, né le 13 septembre / Léa Jengie, née le 17 septembre / Joshua Brochard, né le 17 septembre / Lucas Balmine, né le 25 septembre / Marine Gandolphe, né le 26 septembre / Enzo Pinto, né le 28 septembre / Emma Ravel, née le 29 septembre / Julie Coste, née le 03 octobre / Noah Alfaïate, né le 05 octobre / Raquel Garcia, née le 08 octobre / Céline Cortin, née le 11 octobre / Mathis Marinho, né le 18 octobre / Ilian Grand, né le 21 octobre / Elisa Sarrio, née le 23 octobre / Noah Mirloup, né le 25 octobre / Léa Sénéchal, née le 25 octobre / Ianis Lambert, né le 28 octobre / Ashley Misha, le 29 octobre / Matthieu Rolland, né le 1er novembre / Chloé Villette, née le 09 novembre / Matéo Zeferino, né le 11 novembre / Alexandre Stamminger, né le 12 novembre / Julie Lefebvre, née le 16 novembre / Thomas Chenic, né le 16 novembre / Alba Gonzalez-Alvarez, née le 17 novembre / Clément Poisson, né le 25 novembre / Émilie Lapoussière, née le 25 novembre. Raphaël Persyn, né le 20 novembre / Lana de Jesus, née le 21 novembre / Louison Magot, né le 21 novembre / Samuel Néau, né le 26 novembre / Pierre-Yves Guérin, né le 30 novembre / David Tejada Gala, né le 7 décembre / Timéo Parmentier, né le 11 décembre.

MARIAGES

Giscard Cédric et Rosafio Loetitia, le 27 septembre / Hubert Frantz et Guillaume Isabelle, le 11 octobre / Desvaux Hervé et Donger Béatrice, le 05 décembre. Chèvre Stéphane et Guillemette Ribault, le 12 décembre / Khaled Chouikha et Vanesa Otmari, le 20 décembre / Jean Tchao et Claire Dupont, le 20 décembre.

DECES

Cornec Alice, le 17 août / Miller Marie-Hélène, le 15 septembre / Deschênes Charles, le 22 septembre / Bou André, le 22 septembre / Tixier Gisèle, le 25 septembre / Ferreira Lourenço Mario, le 26 septembre / Simier Jacques, le 30 septembre / Gabrie Yves, le 04 octobre / Ralys Blandine, le 22 octobre / Labe Philippe, le 22 octobre / Koehf Suzanne, le 26 octobre / Levasseur Georges, le 27 octobre / Barat Maurice, le 30 octobre / Mallet Roger, le 09 novembre / Contat Simonne, le 11 novembre / Bulois André, le 12 novembre / Bernard René, le 27 novembre / Gérard Alexandre, le 27 novembre. Desaint Jeannine, le 3 décembre / Joaquim Figueiro do Lemos, le 5 décembre / Geneviève Binet, le 7 décembre / Gérard Barboteu, le 19 décembre.

Cimetière communal Renouvellement des concessions

Les terrains concédés pour une période de 15 ans avant le 1^{er} janvier 1989, de 30 ans avant le 1^{er} janvier 1974, et de 50 ans avant le 1^{er} janvier 1954, qui n'ont fait l'objet d'aucun renouvellement dès l'année d'expiration des contrats correspondants, et qui n'en feront pas dans les deux années suivantes, seront repris par la commune le 1^{er} janvier 2006.

(extrait de l'arrêté municipal). **Tel : 01.60.10.70.01**

On nous prie d'annoncer le décès de Monsieur Pierre-Yves Le Roux, ancien directeur du Conservatoire de musique et de danse d'Orsay, à l'âge de 65 ans dans sa résidence de Veules-les-Roses.

→ PERMIS DE DÉMOLIR

M. Martin, 11, rue Montaigne, démolition d'un bâtiment annexe, accordé le 19/06/03
Mairie d'Orsay, 2, place du Général Leclerc, démolition en vue de la restructuration de l'hôtel de ville, accordé le 07/07/03 **M. Barbosa**, 75, avenue de l'Épi d'Or, démolition d'une véranda, accordé le 09/07/03 **M. Zeimet et Mme Quiedeville**, 109, rue de Paris, démolition pour reconstitution, accordé le 15/07/03 **M. et Mme Such**, 79, rue Aristide Briand, démolition d'un appentis, accordé le 17/07/03 **Mme Pierre**, 60, avenue de la Concorde, démolition d'un pavillon, accordé le 28/08/03.

→ DÉCLARATIONS DE TRAVAUX

M. Fontaine, 13, rue Buffon, modification de la toiture d'un abri de jardin, accordé le 02/01/03 **STRAB SARL M. Heurtier**, 14, rue de Lozère, remplacement de la toiture, accordé le 19/06/03 **Les Goûts et les Couleurs Mme Jérôme**, 8 bis, rue de Paris, pose de deux enseignes, accordé le 30/06/03 **M. Cassard**, 23, rue du Parc, réfection d'une toiture, accordé le 02/07/03 **M. Fourcot**, 107, boulevard de Mondétour, ravalement d'un pavillon et pose d'une marquise, accordé le 02/07/03 **M. et Mme Saleh**, 15, rue de la Ferme, édifier une clôture, accordé le 04/07/03 **M. Moïse**, 81, avenue Saint Laurent, édifier un abri de jardin et une clôture, accordé le 04/07/03 **M. Louineau**, 9, rue de Châteaufort, modification d'une clôture, accordé le 05/07/03 **M. Callier**, 99, avenue Saint Laurent, transformation d'une pièce en activité, accordé le 07/07/03 **M. Tournoux**, 26, rue de Monthéry, modification de façades, accordé le 09/07/03 **M. Gao**, 16, chemin de la Cyprenne, édifier une clôture, accordé le 09/07/03 **M. Perraudin**, 5, rue de la Colline, ravalement d'un pavillon et remplacement des rives de toit, accordé le 09/07/03 **M. Pollak**, 13, avenue des Cottages, création d'une véranda, accordé le 15/07/03 **M. Lelong**, 67, avenue des Bleuets, modification de toiture, accordé le 15/07/03 **M. et Mme Furet**, 45, rue du Val d'Orsay, pose d'un châssis de toit, accordé le 17/07/03 **M. Rey**, 15, rue Montaigne, réfection d'une toiture et rectification de la pente, accordé le 17/07/03 **M. Clouet**, 3, rue de Monthéry, pose de 4 châssis de toit, accordé le 17/07/03 **M. De Boiard**, 3, rue Pascal, édifier un abri de jardin, accordé le 18/07/03 **M. Poucet**, 3, rue Léon Croc, modification de la façade d'un pavillon, accordé le 21/07/03 **Mme Pernot**, 60, avenue du Maréchal Joffre, pose de châssis de toit, accordé le 23/07/03 **SFR M. Mounier**, échangeur RN118/188, le Bois Persan, création d'un relais de radiotéléphonie et d'un local technique, accordé le 24/07/03 **M. Fauquet**, 3, avenue des Pierrots, édifier un abri de jardin, accordé le 24/07/03 **Mme Garando**, 12, rue de la Dimancherie, fermeture d'une terrasse, accordé le 24/07/03 **M. Derrien**, 22, avenue de Villezeir, pose de châssis de toit, accordé le

24/07/03 **M. Malguid**, 40-41 bis, rue de Versailles, pose de châssis de toit, accordé le 29/07/03 **M. Dardé**, 45, boulevard de Mondétour, clôture et pose d'un châssis de toit, accordé le 29/07/03 **Mme Martin**, 11, rue Montaigne, modification des ouvertures, accordé le 30/07/03 **M. et Mme Racine**, 96 bis, rue de Lozère, réalisation d'une clôture, accordé le 30/07/03 **M. Basset**, 8, rue Florian, remplacement des tuiles et de la porte du garage, accordé le 31/07/03 **M. Neau**, 98, avenue de l'Épi d'Or, pose de châssis de toit, accordé le 05/08/03 **M. Pacquette**, 16, rue Aristide Briand, création de la porte de garage et pose d'un portail, accordé le 05/08/03 **Mme Harry**, 10 avenue de Bures, extension d'un pavillon, accordé le 19/08/03 **M. Rouquette**, 16, rue Vaubien, création d'une fenêtre, accordé le 19/08/03 **Mme Cardoso**, 28, rue de Versailles, réalisation d'un portillon, accordé le 21/08/03 **M. Crouzat**, 38, rue Pierre et Marie Curie, ravalement d'un pavillon, accordé le 25/08/03 **M. Grognet**, 43, rue du Parc, modification d'une clôture, accordé le 26/08/03 **M. Marchand**, 4, allée Chiraz " le Bois Persan ", fermeture d'un porche et création d'une cave, accordé le 04/09/03 **M. da Costa**, 4, rue de Monthéry, modification d'une clôture, accordé le 11/09/03 **M. Jehan**, 10, allée Persépolis " le Bois Persan ", remplacement des menuiseries extérieures, accordé le 11/09/03 **M. Grosse**, 14, avenue du Maréchal Joffre, modification de l'aspect extérieur d'un garage, accordé le 11/09/03 **M. Estramareix**, 16, rue Georges Clémenceau, rénovation des façades d'un pavillon, accordé le 11/09/03 **M. Lavergne**, 13 bis, rue de Versailles, aménagement de combles, accordé le 15/09/03 **Mme De Gendre**, 27, avenue des Platanes, création d'une ouverture, accordé le 15/09/03 **M. Bourbon**, 32, rue Buffon, ravalement et remplacement de volets, accordé le 16/09/03 **M. Platon**, 7, avenue Saint Laurent, réalisation d'un auvent, accordé le 17/09/03 **M. Sourzac**, 40, avenue de Lattre de Tassigny, modification de l'aspect extérieur d'un pavillon, accordé le 19/09/03 **MAIF M. Rebeyrol**, 37, boulevard Dubreuil, réfection d'une façade, accordé le 24/09/03 **M. Quach Hong**, 37, rue Charles de Gaulle, remplacement d'une enseigne, accordé le 29/09/03 **M. Beaumont**, 24, rue Léon Croc, transformation d'un grenier en combles aménagés, accordé le 1^{er}/10/03 **M. Bony**, 2 bis, rue Cornaille, édification d'un auvent, accordé le 02/10/03 **Commune d'Orsay**, 2, place du Général Leclerc BP 47, restructuration et modification de la façade d'un pavillon, accordé le 02/10/03 **Cotéba Management**, 2, rue Charles de Gaulle, réaménagement d'une agence Bancaire et modification de la façade, accordé le 03/10/03 **M. Nogray**, 5, rue Christine, édifier un abri de jardin, accordé le 06/10/03 **M. Jonckheere**, 31, rue de Paris, remplacement d'un store, accordé le 07/01/03 **M. Chevalier**, 11, rue Pascal, ravalement d'un pavillon, accordé le 09/10/03 **M. Thouvenot**, 9, avenue de la Cure d'Air, réalisation d'un ravalement, accordé le

09/10/03 **Mme Maurel-Chabrat**, 22, rue Archangé, réalisation d'un ravalement, accordé le 09/10/03 **SCI DROSS, M. Domingos**, 4, rue Archangé, réfection d'un immeuble, accordé le 13/10/03. **M. Perre**, 127, boulevard de Mondétour, réfection de la toiture d'un garage, accordé le 14/10/03

→ PERMIS DE CONSTRUIRE

M. Alamanos, 11, rue Vaubien, extension d'un pavillon, accordé le 04/07/03 **M. Meslier et Mme Pugibet**, 4, rue du Parc, modification de l'extension d'un pavillon, accordé le 04/07/03 **M. Talvard**, 93, rue Charles Gounod, modification de l'aspect extérieur, accordé le 07/07/03 **M. Janet**, 31, rue Bossuet, création d'une terrasse, accordé le 15/07/03 **M. Barbosa**, 75, avenue de l'Épi d'Or, extension d'un pavillon, accordé le 21/07/03 **M. Pierre**, 60, rue de la Concorde, modification d'une ouverture, accordé le 25/07/03 **SCI KOLPOS 2003**, 2, place du Chemin de Fer, transformation d'une pièce en cabinet médical, accordé le 28/07/03 **SCI ACTIVA M. Almfofala**, 32, rue Charles de Gaulle, réfection d'un immeuble à usage d'habitation et édification d'un abri voitures, accordé le 28/07/03 **M. Poupet**, 98, rue Aristide Briand, transformation d'un garage en pièce habitable, accordé le 07/08/03 **M. Frot**, 72, rue de Paris, création d'une véranda, accordé le 19/08/03 **M. Garin**, 25, rue du Maréchal Joffre, modification d'un pavillon, accordé le 19/08/03 **M. Perre**, 127, boulevard de Mondétour, aménagement des combles, accordé le 19/08/03 **STRAB SARL M. Heurtier**, 14, rue de Lozère, réhabilitation d'un immeuble à usage d'activité en habitation, accordé le 21/08/03 **M. Metais**, 11, avenue de Bures, pose de châssis de toit, accordé le 21/08/03 **M. Rodrigues**, 161, avenue des Bleuets, édifier un pavillon, accordé le 26/08/03 **M. Auriol**, 13, rue du Bocage, modification de l'aspect extérieur, accordé le 29/08/03 **M. Martins**, 1, impasse des Gâtines, modification de l'aspect extérieur d'un pavillon, accordé le 03/09/03 **M. et Mme Racine**, 96 bis, rue de Lozère, extension d'un pavillon, accordé le 05/09/03 **M. Piétersoone**, 31 ter, rue de Chartres, édifier un pavillon, accordé le 08/09/03 **SCI Activa, M. Marques**, 32, rue Charles de Gaulle, modification de l'abri voiture, accordé le 10/09/03 **SCI Floristine, Mme Vandenebeele**, 23, rue Alexander Fleming, réhabilitation d'un immeuble à usage d'habitation, accordé le 12/09/03 **M. et Mme Chambord**, 4, rue Vaubien, extension d'un pavillon, accordé le 16/09/03 **M. Grappin**, 9, rue Charles de Gaulle, transformation d'un local d'activité en logement et atelier d'artiste, accordé le 29/09/03 **M. Da Costa**, 27 bis, rue du Parc, modification d'un pavillon, accordé le 03/10/03 **M. et Mme Oshé**, 29 C, rue Aristide Briand, extension d'un pavillon, accordé le 06/10/03 **M. Thébert**, 6 ter, rue Pont de Pierre, réalisation d'une véranda, accordé le 15/10/03.

numéros de téléphone utiles

Administrations

Standard de l'Hôtel de Ville	01.60.92.80.00
Mèl de la Mairie	info@mairie-orsay.fr
Le Maire en direct (appel gratuit)	08.00.31.98.36
Mairie Annexe de Mondétour	01.69.28.87.45
Service Jeunesse	01.60.92.58.85
Préfecture d'Evry	01.69.91.91.91
Sous-préfecture de Palaiseau	01.69.31.96.96
Perception	01.64.86.18.40
Centre des impôts de Palaiseau nord-est	01.69.31.82.00
Centre des impôts de Palaiseau sud-ouest	01.69.31.83.00
Caisse d'Allocations Familiales	0 820.259.110
Sécurité Sociale	0 820.904.125
La Poste d'Orsay	01.64.86.15.90
RATP (3615 RATP)	08.36.68.77.14
EDF /GDF	01.69.29.25.11
SIOM	01.60.14.09.34
N° Vert Collecte Sélective	0.800.100.616
SIHAVY	01.69.31.72.10
Office de Tourisme	01.69.28.59.72
Conseil Régional d'Ile-de-France	01.53.85.53.85
Conseil Général de l'Essonne	01.60.91.91.91
Communauté d'Agglomération du Plateau de Saclay	01.69.35.60.60

Urgences

Pharmacie de garde (appeler le commissariat des Ulis)	01.64.86.17.17
Médecin de garde	01.69.07.47.18
Hôpital d'Orsay	01.69.29.75.75
Centre anti-poison	01.40.05.48.48
Samu	15
Pompiers	18
Police Nationale	17
Commissariat des Ulis	01.64.86.17.17
Bureau de Police d'Orsay	01.64.86.11.66
Police Municipale	01.64.46.00.00
Gendarmerie	01.60.19.32.32

Social

SOS Amitié	01.60.78.16.16
SOS Suicide	01.40.50.34.34
Violence conjugale femme info service *	01.40.33.80.60
SOS Enfance maltraitée	08.00.05.41.41
Sida Info Service	08.00.84.08.00
Drogue Info Service	113

* remplace le numéro de SOS Femmes battues

Crèches

Crèche collective du Parc	01.60.92.80.10
Crèche collective La Farandole	01.69.07.74.24
Crèche familiale	01.60.92.80.11
Centre de la Petite Enfance de Mondétour « Petit Prince »	01.60.92.39.60
Halte-garderie	01.60.92.80.15
Crèche parentale Trot'menu	01.69.28.38.32

Centres de loisirs

Quartier du Centre	01.64.46.29.01
Quartier de Mondétour	01.69.28.83.06
Quartier de Maillecourt	01.60.10.43.58
Quartier du Guichet	01.69.28.82.95
CESFO (secrétariat)	01.69.15.55.33
	ou 01.69.15.65.96

Établissements d'enseignement

École Maternelle du Centre	01.69.28.64.23
École Maternelle du Guichet	01.69.28.57.97
École Maternelle de Maillecourt	01.60.10.06.29
École Maternelle de Mondétour	01.69.07.30.88
École Primaire du Centre	01.69.28.57.99
École Primaire du Guichet	01.60.10.45.61
École Primaire de Mondétour	01.69.07.25.38
Collège Alexandre Fleming	01.69.28.68.80
Collège Alain-Fournier	01.69.31.24.00
Collège de Mondétour (les Ulis)	01.69.07.27.77
Lycée Blaise Pascal	01.64.86.16.00
École Ste Suzanne (maternelle et primaire)	01.69.28.42.51
Cours Secondaire d'Orsay (secrétariat)	01.69.28.43.72
Faculté d'Orsay (secrétariat)	01.69.15.67.50
Ecole Nationale de Musique et de Danse	01.69.28.72.07

Bibliothèques/Discothèque d'Orsay

Bibliothèque du Centre	01.60.92.81.70
Bibliothèque du Guichet	01.64.46.16.39
Bibliothèque de Mondétour	01.64.46.58.06
Discothèque	01.60.92.81.71

Espace Jeunes Multimédia

01.60.92.58.85

<p>VENDREDI 30 JANVIER</p>	<p>DU VENDREDI 12 AU DIMANCHE 21 MARS</p>	<p>DIMANCHE 25 AVRIL</p>
<p>→</p> <p>Spectacle de danse de Catherine Le Cossec</p> <p><i>Salle Jacques Tati</i></p>	<p>→</p> <p>Exposition Municipale <i>La Bouvêche</i></p>	<p>→</p> <p>Foire à Tout de Mondétour</p> 
<p>DU LUNDI 2 FÉVRIER AU MERCREDI 3 MARS</p>	<p>DU VENDREDI 12 AU DIMANCHE 21 MARS</p>	<p>DIMANCHE 25 AVRIL</p>
<p>→</p> <p>campagne nationale de mensuration</p> <p><i>sur rendez-vous à la Bouvêche</i></p>	<p>→</p> <p>Dans le cadre de l'Année de la Chine : exposition de photos « La Chine Rouge »</p> <p><i>La Bouvêche</i></p>	<p>→</p> <p>Journée du Souvenir des Déportés</p>
<p>SAMEDI 7 FÉVRIER</p>	<p>MARDI 16 MARS</p>	<p>SAMEDI 1ER ET DIMANCHE 2 MAI</p>
<p>→</p> <p>Concert de chansons rock françaises</p> <p><i>Salle Jacques Tati</i></p>	<p>→</p> <p>Dans le cadre de l'Année de la Chine : soirée Chine</p> <p><i>Salle Jacques Tati</i></p>	<p>→</p> <p>Gala de Danse et de Claquettes</p> <p><i>Salle Jacques Tati</i></p>
<p>SAMEDI 6 MARS</p>	<p>DIMANCHE 21 ET DIMANCHE 28 MARS</p>	<p>DIMANCHE 2 MAI</p>
 <p>→</p> <p>Carnaval</p> <p><i>en ville</i></p>	<p>→</p> <p>Élections cantonales et régionales</p>	<p>→</p> <p>Naturellement Foire aux plantes</p> <p><i>Parc d'Eastcambridgeshire</i></p> 
<p>DIMANCHE 7 MARS</p>	<p>DU MARDI 30 MARS AU DIMANCHE 4 AVRIL</p>	<p>SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23 MAI</p>
<p>→</p> <p>Repas des Anciens</p> <p><i>par quartier</i></p>	<p>→</p> <p>17^{ème} festival international du film scientifique</p> 	<p>→</p> <p>Fête des Fleurs</p> <p><i>Mondétour</i></p> 
<p>MARDI 9 MARS</p>	<p>DU JEUDI 8 AU SAMEDI 10 AVRIL</p>	<p>DIMANCHE 13 JUIN</p>
<p>→</p> <p>Le Printemps des Poètes</p> <p><i>Auditorium</i></p>	<p>→</p> <p>Forum des jobs d'été</p> <p><i>Espace Jeunes Multimédia</i></p>	<p>→</p> <p>Élections européennes</p>